

DOSSIER DE PRESSE

Crée en 1901, Le Syndicat National des Antiquaires et des Galeries d'Art (**SNA**) est la première force associative qui défend les marchands et les galeries du second marché, avec aujourd'hui près de **250 adhérents spécialisés, de l'archéologie à l'art moderne et contemporain.**

Pleinement orienté dans les actions de défense et de promotion des Antiquaires et Galeries d'Art, aujourd'hui fortement malmenée par de nouvelles réglementations tant au niveau national qu'europpéen, le SNA agit sans relâche pour **défendre les droits de la profession.**

Interface reconnue entre ses adhérents et le législateur, le SNA est le porte-parole des métiers du marchand d'art. Il s'emploie à sensibiliser les pouvoirs publics sur la nécessité de préserver la vitalité de ce tissu économique dont la France représente une place importante dans le marché de l'art mondial.

Acteurs essentiels, les antiquaires et les galeries d'art sont les garants incontournables de la sauvegarde d'un patrimoine ancestral. Par leur savoir et leur investissement, ils contribuent fortement à l'amélioration et à la diffusion des connaissances artistiques, historiques et techniques à travers leur expertise et leur spécialisation.

En apportant leur dynamisme au développement des industries liées à la culture, à l'art, à l'enseignement et au tourisme, les antiquaires et galeries d'art participent activement au rayonnement culturel et économique de la France

Subdivisé en commissions – Commission juridique & fiscale, Commission culturelle et Communication – le bureau du SNA rempli de nombreuses missions essentielles pour mettre en place et développer ces actions de défense et de promotion.

Le Conseil d'Administration du SNA est composé de 14 membres, antiquaires et marchands d'art, dont trois nouveaux jeunes marchands qui ont rejoint le bureau ce jeudi 12 septembre 2024, venant renforcer les différentes commissions en place.

NOS ACTUALITES

Prix SNA du Livre d'Art – Novembre 2024

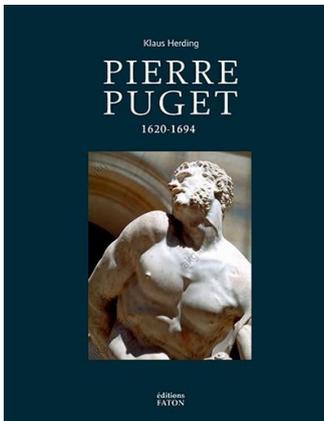
1 lauréat & 2 « coups de cœur du Jury »

Le 24ème Prix SNA du Livre d'Art a été décerné à la monographie et catalogue raisonné consacré à Pierre Puget, 1620 – 1694 de Klaus Herding, paru aux Editions Faton.

Ce magnifique ouvrage dédié au grand sculpteur du 17ème siècle français, et composé de 4 volumes reliés, fait désormais référence sur l'artiste.

Le prix a été remis par **Jean-Gabriel Peyre**, Président de la Commission culturelle du SNA – le 14 novembre 2024 dans le salon des Maréchaux du ministère de la culture, en présence de la fille de l'auteur, Maruta Herding et de son editrice, Geneviève Bresc, ainsi que Jeanne Faton (Les éditions Faton) qui ont pu mener à bien le travail titanesque de l'auteur.

Le prix d'un montant de 5000 euros a été, dans la circonstance particulière de la disparition de l'auteur, divisé entre son héritière Maruta Herding et Geneviève Bresc.



Le Prix SNA du livre d'art récompense chaque année l'auteur d'un ouvrage illustré et richement documenté dans le domaine de l'art, participant à la diffusion de la culture française.

Il est décerné par un jury composé de 9 personnalités dans le domaine de l'art et des lettres.

En 2023 le prix SNA du livre d'art a été décerné à *L'Orfèvrerie de la Renaissance et des temps modernes*, paru aux Editions FATON.

Analyses – catalogue raisonné – Annexes

« COUPS DE CŒUR DU JURY »

Pour la première fois, les membres du Jury du Prix SNA du Livre d'art ont souhaité désigner, et une fois de plus à la grande majorité, 2 ouvrages « coups de cœur ».

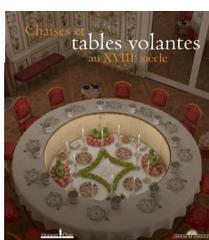
Saluant la grande qualité éditoriale, recherche, contenus et documentation, ou originalité du sujet.



Jean Luce et le renouveau de la table française, 1910–1960

Sung Moon Cho

Date de parution : 10 mai 2024



Chaises et tables volantes au XVIIIe siècle

textes Stéphane Castelluccio

reconstitutions virtuelles Marlène Faure, Hubert Naudeix

H. Clair, Arles (Bouches-du-Rhône)

Château de Versailles, Versailles

Date de parution : 27 octobre 2023

L'Annuaire des membres du SNA – Edition le 20 novembre 2024

en partenariat avec l'édition faton

Éditer à 5,000 exemplaires



Dîner de Gala 2024

Plus de 700 convives participent cette année au traditionnel grand Dîner de Gala du Syndicat National des Antiquaires à l'occasion de l'ouverture de FAB Paris (du 22 au 27 novembre 2024).



Prochaines conférence & formation

➤ Le 3 décembre 2024

Réunion sur l'Application des nouvelles règles de TVA par Xavier Bollotte expert-comptable

➤ Le 27 novembre 2024

Conférence du mercredi : *Jean Daret, Peintre du Roi en Provence* par Jane MacAvock au mairie du 9e arrondissement

NOS ACTIONS

Le SNA est subdivisé en 3 commissions :

Commission juridique et Fiscale

Commission Culturelle

Communication

LA COMMISSION JURIDIQUE & FISCALE

INFORME et **FORME** ses membres adhérents sur l'évolution des réglementations de **DROIT** et de **FISCALITE**

➤ **Cycles de FORMATIONS EXCLUSIVES** par **les experts partenaires du SNA**

(Experts comptables, avocats fiscalistes ...)

➤ **DOCUMENTS COMPLETS** rédigés par les experts partenaires du SNA pour une meilleure compréhension et application des règles.

ALERTE et **DIALOGUE** avec les **POUVOIRS PUBLICS** : ministère de la culture, ministère des Finances, Direction des douanes sur la modification, sur l'application des nouvelles réglementations et l'impact sur la profession de marchands d'art.

TISSE un réseau solidaire et étendu

➤ + 20 % de nouveaux membres en 2023

➤ 30 nouvelles galeries sur ces 10 derniers mois

ASSISTE et FACILITE – Nos experts partenaires sont à la disposition de nos membres

➤ Gratuité de la 1^{ère} heure **de consultation auprès de l'un de nos avocats** partenaires : droit du marché de l'Art en France et en Europe, Droit des contrats, Droit de la propriété intellectuelle ...

➤ Gratuité de la 1^{ère} heure de consultation **auprès de l'un de nos cabinet fiscal** partenaire

➤ Intervention de nos experts pour tout problème d'importation, de provenance et de transport sur le sol européen pour nos confrères étrangers

Les actions passées et en cours sur les nouvelles règles et règlements européens

➤ **La TVA**

Au cœur de L'actualité, la TVA et ses nouvelles applications en cette fin d'année 2024 est un sujet sur lequel le SNA investit beaucoup d'énergie et dialogue de manière permanente avec les institutions concernées (Ministères des finances, ministère de la culture, Direction des Douanes).

Les rencontres avec les ministres et la campagne de sensibilisation des pouvoirs publics ont contribué au succès **Succès du SNA face à la directive européenne pour l'obtention du taux de TVA à 5,5%**

➤ **LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET DU TERRORISME (LCB-FT)**

Dialogue suivi avec la Direction des douanes afin que les modalités de la loi soient adaptées à la profession de marchands d'art.

- **Rencontre avec Monsieur Guilhem Roger** (superviseur LCB-FT – Direction des Douanes) **Mission à l'origine du questionnaire d'auto-évaluation reçu par les marchands d'art.** « *Comprendre la campagne auto-évaluation demandée par la Direction des Douanes Françaises* »

- **Rédaction de 12 propositions de modification des règles d'application** rédigées en collaboration avec **Maître Alexandre Marion**, avocat spécialisé partenaire du SNA, et remise à la direction des Douanes
- **Conférences Zoom sur l'Aide au Questionnaire des Douanes**
- **formation pour les adhérents** aux obligations de la législation LCB-FT par Maître Marion avocat fiscaliste spécialisé du Marché de l'Art
- Diffusion d'une **procédure détaillée** pour assurer une meilleure appréhension des obligations juridiques.

➤ **REGLEMENT EUROPEEN SUR L'IMPORTATION DES BIENS CULTURELS DANS L'UNION EUROPEENNE**

Lancement d'une campagne de communication.

- **Conférence de presse – Règlement européen sur l'importation de biens culturels dans l'UE** (application en juin 2025)
- **Table ronde – Règlement européen sur l'importation de biens culturels dans l'UE**
 - **35 participants interprofessionnels** : Syndicats d'experts (**CNE, CNES**), Maisons de Vente (**Christie's, Bonhams, Drouot, Symev, Association Art et Droit**), et La Chambre Royale des Antiquaires belges (**ROCAD**).
- Présentation des conséquences de la mise en place de ce règlement à L'Observatoire de l'art (ministère de la Culture)

➤ **INDEMNISATION ET RESTITUTION DES BIENS SPOLIES**

- Rendez-vous à la Cour des comptes sur invitation du président **Gilles Andréani**, dans le cadre d'un rapport sur l'indemnisation et la restitution des biens culturels spoliés.

En présence de Me Marine Le Bihan (Avocate spécialisée et conseil du SNA), dans le cadre de son rapport qu'il remettra à la Cour des comptes en septembre 2024.

MISE A DISPOSITION DE DOCUMENTS D'INFORMATIONS COMPLETS rédigés par les experts juridiques et fiscaux partenaires du SNA

INFORMATIONS REGULIERES par envoi de **NEWSLETTERS** à nos membres adhérents

POUR NOS MEMBRES ADHERENTS FRANÇAIS OU ETRANGERS

En tant que membres du SNA les antiquaires et galeries étrangers participant à un évènement sur le sol français bénéficient :

- **Une TVA à 5,5 pour toute transaction sur le sol français à l'import et à la vente**

En tant que membre adhérent du SNA : **TVA à 5,5% sur la totalité des ventes réalisées**, et qui a de fait **un impact direct sur le chiffre d'affaires** réalisé lors de participation à un évènement en France.

- **Une assistance juridique concernant la PROVENANCE des objets**

Concernant la nouvelle réglementation européenne sur la **Lutte contre le trafic des biens culturels** au cœur de l'actualité internationale, en tant que membre du **SNA qui est en lien direct et très privilégié avec l'OCBC** nos membres bénéficient d'une assistance de nos avocats pour toute problématique qui pourrait se poser dans le cadre d'une importation de biens culturels sur le sol européen.

- **Une assistance au délai d'ACHEMINEMENT des œuvres d'art & problèmes d'IMPORTATION**

En contact direct avec le service des douanes françaises, **le SNA est un atout majeur pour l'importation des œuvres d'art pouvant à tout moment intervenir en cas de difficultés avec le service des douanes françaises.**

Autre point essentiel, est le rôle du syndicat qui facilite **le délai d'acheminement des œuvres d'art de ses membres.**

- **Une assistance dans le cadre des transactions auprès des maisons de vente**

De même dans le cas d'un achat lors d'une vente aux enchères, le SNA intervient pour régler toute problématique concernant la transaction auprès d'un commissaire-priseur et l'obtention des licences.

LA COMMISSION CULTURELLE

Par le biais d'intervenants à haut degré d'expertise, le SNA anime et offre — sur inscription — **un cycle de conférences gratuites et accessibles à tous** sur les sujets divers et variés du monde de l'art, en partenariat avec la Mairie du 9^{ème} arrondissement.

LES CONFÉRENCES CULTURELLES – promotion et de diffusion de l'art

- **6 conférences par an**
- Cycle de conférences **gratuites** et accessibles à tous sur inscription
- Haut degré d'expertise sur des **sujets variés** du monde de l'art
- Partenariat avec la Mairie du 9^{ème} arrondissement.
- **800 personnes par an** participent en présentiel et en vidéo conférence

LE PRIX SNA DU LIVRE D'ART

Chaque année depuis 2001, **le Prix SNA du Livre d'Art**, soutenu par la Librairie du Louvre, est décerné à un auteur d'un ouvrage illustré consacré à l'art. Doté d'un montant de 10 000 euros, ce prix est remis lors d'une cérémonie qui se déroule au ministère de la Culture.

Les membres du jury du Prix SNA du Livre d'Art

Sous la Présidence de Jean-Gabriel Peyre

Daniel Alcouffe

Conservateur général du Patrimoine, historien, ancien directeur du Département des objets d'art du musée du Louvre

Dominique Bona, de l'Académie française.

Écrivaine

David Caméo

Ancien directeur d'institution culturelle (Cité céramique, Sèvres)

Frédéric Castaing

Expert en autographes et documents historiques

Francine Mariani Ducrey

Haut fonctionnaire de l'Etat (ministère de la Culture)

Sylvie Patin

Conservateur général honoraire au musée d'Orsay, correspondant de l'Institut (Académie des Beaux-arts)

Anne Pinget

Conservatrice honoraire au Musée d'Orsay. Spécialiste de la sculpture du XIX^e siècle

Alexandre Pradère

Expert en Mobilier ancien, ancien directeur du département Mobilier ancien Sotheby's Paris

Pierre Rosenberg, de l'Académie française

Président directeur honoraire du musée du Louvre Collectionneur et donateur

LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE sur les actualités de la profession et ses membres adhérents

➤ ***Le Journal des Antiquaires et Galeries*** par le SNA

Nouvelle formule, nouveau titre et diffusion élargie à plus de 40 000 exemplaires

➤ **L'Annuaire des membres du SNA – Edition le 20 novembre 2024**

Édition d'un annuaire de ses membres, distribué à chacun de ses adhérents, ainsi que sur l'ensemble des événements partenaires du SNA, en partenariat avec l'édition faton

- Éditer à 5,000 exemplaires, parution début novembre 2024

➤ campagne de **communication**

➤ **Newsletters** sur l'actualité du Marché de l'art, les actions syndicales et les actualités de nos membres adhérents

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SNA

Président : Mathias Ary Jan

Vice-Présidente : Antonia Eberwein

Vice-président : Guillaume Léage

Secrétaire général : Christophe Hioco

Secrétaire général suppléant : Cédric Pelgrims de Bigard

Trésorier : Christophe Hioco

Trésorier suppléant : Cyril Sayegh

Anisabelle Berès-Montanari

Camille Bürgi

Pierre-Edouard de Souzy

Arnaud Jaspar-Costermans

Didier Tharin

Alexis Lartigue

Axel Rondouin

Alice Kargar

Commission juridique et fiscale

Christophe Hioco

Didier Tharin

Alice Kargar

Axel Rondoin

Pierre-Edouard de Souzy

Commission culturelle

Jean-Gabriel Peyre – Président

Commission Actions syndicales et relation adhérents

Mathias Ary Jan

Pierre Edouard de Souzy

Communication

Muriel Marasti

Responsable de la Communication et des Relations de presse

m.marasti@sna-france.com

Tian Gan

Chargée de communication

communication@sna-france.com